

DEMANDE D'INSCRIPTION ENFANT DE LA COMMUNE

Horaires d'accueil de la garderie :
(Il n'y a pas école le mercredi)

Garderie matin	Interclasse	Garderie soir
07h00 - 08h30	12h00 - 13h45	16h15 - 18h30

Nom et Prénoms :

Date de naissance :

Sexe : F G

Ecole de rattachement administratif (voir carte scolaire) :

Classe :

Lieu de scolarité :

Etablissement scolaire fréquenté les années précédentes :

Parent 1 ou tuteur légal	Parent 2 ou tuteur légal
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : ... / ... /	Date de naissance : ... / ... /
Adresse : _____ _____ _____	Adresse : _____ _____ _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
E-mail : _____ @ _____	E-mail : _____ @ _____
En cas de séparation ou divorce : Garde alternée : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	En cas de séparation ou divorce : Garde alternée : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Profession : _____	Profession : _____
Employeur : _____	Employeur : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Parent ou tuteur responsable du paiement des factures	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour les informations suivantes, merci de les compléter sur le portail famille après transmission de vos droits d'accès.

Allergies alimentaires :

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : oui non

Observations particulières concernant la santé de votre enfant que vous souhaitez porter à notre connaissance (maladies, ...) :

.....
.....
.....
.....

Autorisations :

- J'autorise mon enfant à être hospitalisé en cas de besoin.....: oui non
- J'autorise mon enfant à être pris en photo.....: oui non
- Je donne le droit à l'image pour le péri-scolaire.....: oui non
- Je donne le droit à l'image pour les réseaux sociaux: oui non
- J'autorise mon enfant à partir seul *: oui non

**les parents pourront autoriser leur enfant (CM1 – CM2 seulement) à sortir seul de la garderie à titre exceptionnel par une demande expresse et écrite remise à l'agent municipal, mentionnant obligatoirement l'heure à laquelle l'enfant pourra partir.*

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (âge minimum requis 13 ans)		
Nom complet	Téléphone	Lien de parenté

Remarques particulières :

.....

.....

Quotient familial * :

* Pour appliquer le tarif correspondant à votre Quotient Familial CAF, (enfants domiciliés sur la commune de Gond-Pontouvre uniquement) merci de nous l'indiquer et **nous fournir votre dernière attestation CAF comme justificatif**. En absence de justificatif, **le QF CAF maximum sera appliqué.**

Païement de la garderie et de la restauration scolaire

Prélèvement : oui* non

*si oui RIB à fournir et compléter le mandat de prélèvement SEPA pour toute nouvelle souscription ou changement de coordonnées bancaire.

Signature de la personne responsable ou du tuteur légal, précédant la mention manuscrite "lu et approuvé et assure avoir pris connaissance du règlement des garderies et de la restauration et du règlement de l'accueil périscolaire et m'engage à le respecter"

Signature :
(Obligatoire des deux parents
si ceux-ci exercent l'autorité
parentale en commun)

Parent 1
(ou tuteur légal)

Parent 2
(ou tuteur légal)

AVIS DU MAIRE

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Gond-Pontouvre, le / /
P. Le Maire,
L'Adjoint Délégué

PIECES A JOINDRE

- Copie intégrale du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Copie du carnet de santé justifiant des vaccinations ou un certificat médical attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations
- Certificat de radiation en cas de changement d'école
- Jugement en cas de séparation ou divorce
- Attestation du quotient familiale de la CAF/MSA
- RIB et mandat de prélèvement complété et signé en cas de demande de prélèvement
- Autre

Lorsque la mairie vous aura informé de l'« Avis du Maire » et si celui-ci est favorable, nous vous remercions de prendre rendez-vous avec le(a) directeur(rice) de l'école afin qu'il(elle) procède à l'admission de votre enfant.

